

L'IMPUISSANCE PÉNITENTIAIRE

Responsable de la mort d'au moins trois personnes, dont deux policières liégeoises, Benjamin Herman aurait rencontré l'islam radical en prison. Comment empêcher d'autres contaminations ?

PAR MARIE-CÉCILE ROYEN

Les prisons sont des incubateurs d'extrémisme. Les frères El Bakraoui (attentats de Paris et de Bruxelles), Tarik Jadaoui (condamné à mort en Irak pour appartenance à Daech) et, maintenant, Benjamin Herman, abattu, mardi 29 mai, à Liège, après avoir tué deux policières et un passant. Un marginal de 36 ans, né à Rochefort, multirécidiviste (au moins six condamnations), connu pour des vols qualifiés, des affaires de stupés, mais surtout incontrôlable et violent. Il purgeait une peine à Marche-en-Famenne, jusqu'en 2020, mais il avait été autorisé à sortir pendant quarante-huit heures pour préparer son reclassement. Pourtant, la Sûreté de l'Etat le suspectait de radicalisme depuis l'année dernière. Ses sorties n'auraient-elles pas dû être aménagées ? L'administration pénitentiaire devait-elle lui faire confiance ? « Il avait déjà bénéficié de onze autorisations de sortie d'un jour et de treize congés pénitentiaires de deux jours qui s'étaient bien déroulés, il était donc difficile de prévoir que cela se passerait mal à la quatorzième fois », a indiqué le ministre de la Justice, Koen Geens (CD&V).

Ce 29 mai, Benjamin Herman s'est volontairement exposé aux tirs du peloton antibanditisme (PAB) de la police locale de Liège, après avoir pris en filature deux policières de 45 et 53 ans, les avoir

attaquées dans le dos à l'arme blanche, volé leur arme de service et s'en être servi mortellement contre elles. Le passager d'une voiture, futur instituteur de 22 ans, a succombé au tir de l'homme, qui poussait des « Allahou Akbar » en pleine rue. Réfugié au lycée Léonie de Waha, boulevard d'Avroy, il a pris en otage un membre du personnel, avant que le peloton d'élite de la police de Liège n'intervienne. Le PAB a été accueilli par des coups de feu. Quatre policiers ont été blessés, dont un grièvement. Liège est en deuil.

Les sensibilités au discours radical

La police craignait depuis longtemps d'être la cible d'actes de terrorisme, comme lors de l'attaque à la machette contre deux policières de Charleroi, le 6 août 2016. Elles avaient eu la vie sauve grâce à un réflexe d'autodéfense. Le parquet fédéral suspecte une tuerie à

caractère terroriste, privilégiant mardi soir la thèse de la radicalisation en prison. Selon des sources médiatiques, Benjamin Herman aurait aussi tué, à coups de marteau, la veille de l'attentat, son complice de braquage d'une bijouterie de Marche-en-Famenne.

Les prisons de Lantin, Namur ou Marche-en-Famenne ? Incontestablement, l'un de ces lieux d'enfermement a permis la rencontre d'un homme sans antécédents religieux avec l'idéologie djihadiste. « On sait qu'il existe des sensibilités particulières au discours radical, expose le criminologue Vincent Seron, membre du Centre d'étude sur la radicalisation et le terrorisme de l'université de Liège. Un sentiment d'injustice par rapport à une condition socio-économique, une condamnation, une humiliation. Les primo-condamnés sont les plus vulnérables. Chez les personnes issues de la classe moyenne, ce qui joue plutôt est le sentiment d'une absence d'autorité, d'un manque de projet pour l'avenir. Les deux peuvent être liés. Adhérer à une religion peut être la solution par rapport à un sentiment d'injustice ou d'absence de perspectives. »

Sur les quelque 11 000 détenus des prisons belges, 237 sont radicalisés. Un dispositif en trois branches tente de les garder sous contrôle. « Les plus radicalisés se trouvent entre eux dans les ailes "Deradex" d'Ittre et de Hasselt, détaille le chercheur liégeois. Elles comprennent théoriquement deux fois vingt places, mais elles ne sont occupées qu'à moitié. Cinq établissements dits satellites accueillent d'autres détenus avec ce profil à Saint-Gilles, Lantin, Andenne, Gand et Bruges pour y être plus étroitement surveillés. Les autres sont répartis dans d'autres établissements après leur screening

par la "cellule extrémisme" de l'administration pénitentiaire, en collaboration avec la Sûreté de l'Etat. »

Le but du dispositif antiradicalisme de l'administration pénitentiaire est d'éviter la dissémination des idées extrémistes et, théoriquement, préparer la réinsertion du condamné. « Pas grand-chose n'est entrepris dans les ailes "Deradex" en matière d'accompagnement psychosocial, observe cependant Vincent Seron. L'isolement peut même conduire à un renforcement des convictions et donner un statut de martyr aux détenus. Certains radicalisés, condamnés à de courtes peines, ont déjà quitté les ailes "Deradex". Que deviennent-ils ? »

Trop lentes réformes

A la décharge du personnel pénitentiaire, il n'est pas aisé, en 2018, de détecter les signes précurseurs d'une radicalisation. « Il y a dix ans, reprend Vincent Seron, les individus laissaient pousser leur barbe, s'isolaient, changeaient de tenue

vestimentaire ou de comportement. Aujourd'hui, ils connaissent ces critères et pratiquent la dissimulation. Ils prennent énormément de précautions. En outre, le fait de tenir des propos idéologiquement très orientés n'est pas nécessairement synonyme d'extrémisme violent. On peut aussi se convertir dans une optique de restructuration personnelle. »

En France, après les attentats de 2015 et 2016, le nombre d'aumôniers musulmans a augmenté de 200 %, mais ce n'est pas la panacée. Pareil pour les 25 conseillers islamiques belges. « Soit ils sont soupçonnés de faire partie de l'administration

pénitentiaire et d'être là pour recueillir des informations. Soit ils entrent en conflit avec les détenus radicalisés sur des points de vue religieux. Tout dépend de leur formation initiale et spécifique », souligne le criminologue.

Pour le député fédéral Georges Dalle-magne (CDH), membre de la commission de suivi de la commission « attentats », l'Etat fédéral et les entités fédérées sont en défaut par rapport au suivi de personnes potentiellement dangereuses. « Un radicalisé de la prison d'Ittre a dû attendre deux ans avant d'obtenir le rendez-vous qu'il avait demandé avec un psychiatre », s'indigne-t-il. Selon lui, les réformes exigées par la menace terroriste tardent à se mettre en place : la Banque Carrefour du renseignement, la spécialisation des polices judiciaires fédérales en matière de terrorisme, la plateforme de la police fédérale et des services de renseignement, l'amélioration du service de renseignement militaire SGRS... « On avance tellement lentement. » ♦

**« La Sûreté de l'Etat
le suspectait
depuis 2017 »**

RADICALISATION

« IL Y A UNE MASSE DE CLICHÉS ET UNE MÉCONNAISSANCE DU PHÉNOMÈNE »

Le combat contre le terrorisme passe par la prévention, l'éducation et la compréhension. Anciens prisonniers de guerre, Nicolas Hénin et Mourad Benchellali interviennent désormais pour développer la résilience de la société civile et des détenus face à la radicalisation et au terrorisme.

ENTRETIEN : ÉMILIEN HOFMAN

Soupçonné d'être membre d'Al-Qaeda, Mourad Benchellali a été emprisonné à Guantánamo de janvier 2002 à juillet 2004 et en France, dès son retour, jusqu'en janvier 2006. Reporter de guerre, Nicolas Hénin a, lui, été retenu en otage en Syrie par des djihadistes de juin 2013 à avril 2014. Hénin est libéré, Benchellali relaxé – il n'a jamais porté les armes et s'est fait embrigader à son insu. Les deux hommes reviennent en France où, progressivement, ils reconstruisent leur vie. Tourmentés et hantés par leur expérience, ils décident de s'en servir et d'en témoigner lors de conférences qu'ils organisent via leur think tank, Action Résilience, et l'association à but non lucratif Institut Action Résilience. La sensibilisation s'adresse aux jeunes en difficulté, étudiants, acteurs sociaux et population active. Mais l'action principale du duo se joue en prison, avec des détenus radicalisés à qui Mourad Benchellali et Nicolas Hénin racontent leur histoire. L'objectif ? Mener les prisonniers à la réflexion et les initier à la résilience.

Qu'est-ce qui vous a motivés à vous lancer dans une telle activité ?

Mourad Benchellali : Au moment de la vague de départs de jeunes vers la Syrie, courant 2014, le gouvernement français a paniqué. Beaucoup d'associations ont donc été sollicitées pour livrer leurs soi-disant outils de prévention et de déradicalisation. Mais après deux ans d'enquête, ce fut l'échec. Les autorités ont alors décidé de s'appuyer sur des professionnels du terrain : fonctionnaires, personnel pénitentiaire, éducateurs... qui sont déjà en contact avec des jeunes ou des détenus. Mais il fallait aussi outiller ces acteurs. C'est ce que nous avons décidé de proposer.

Quel type de soutien leur proposez-vous ?

Nicolas Hénin : Affirmer que l'on offre des outils clé en main n'est pas une solution. Il ne suffit pas de remplir une grille d'évaluation pour obtenir un score de radicalisation, par exemple. Ça en revient à calculer la taille d'une barbe ou la distance entre la djellaba et les chevilles.

M.B. : Notre démarche, à l'inverse, a pour objectif d'apporter des éléments de compréhension : l'histoire du terrorisme, son évolution, quelques chiffres... pour que les professionnels saisissent d'où vient le djihad. On veut juste les équiper intellectuellement pour qu'ils puissent comprendre et s'interroger correctement face aux cas particuliers. Une fois qu'on redéfinit le terrorisme dans sa dimension de violence politique, on cesse de se faire aveugler par des concepts aussi foireux que l'assimilation des terroristes à des gangsters ou à des fous ou l'assimilation des radicalisés à des complotistes. Ce sont des clichés qu'on voit énormément circuler dans des discours sur la déradicalisation et le terrorisme.

A côté, vous développez tout un travail auprès de détenus enfermés pour radicalisation.

M.B. : Nous ne faisons pas de la déradicalisation. D'ailleurs, que signifie « déradicaliser », c'est mener une personne d'où à où ? Quand est-ce qu'on estime qu'une personne est déradicalisée ? Est-

ce l'abandon de la violence ou une adhésion à un islam moins rigoriste? Le curseur est très flou. Et l'idée qu'il existerait une technique pour faire changer les gens d'avis est fausse. Notre objectif est d'apporter des témoignages de réalité et des analyses de nos parcours de manière à mettre de la nuance dans un certain nombre d'informations. On cherche à faire réfléchir certains détenus, à nourrir leurs pensées et à leur permettre de prendre un peu de recul sur leur propre situation en ayant un outil de comparaison.

Quelle est votre méthode ?

N.H. : Face à des personnes radicalisées, il faut établir un double mouvement : casser des certitudes et renforcer des convictions. Beaucoup de détenus refusent de remettre en cause leurs croyances, il faut donc leur enseigner le doute en les invitant à questionner sans cesse l'ensemble de celles-ci. Même si le résultat de ce questionnement les conforte dans les idées qu'ils avaient avant. Par ailleurs, on est souvent confronté à un public dont le système de pensée repose sur du sable, des connaissances et de représentations du monde et de la politique internationale ultra fragiles. Il convient de lui apporter des connaissances solides sur lesquelles il va pouvoir construire un système d'opinion.

M.B. : On évoque aussi la question de la réinsertion. La prison n'est pas un lieu neutre, on peut très mal vivre psychologiquement un passage sous les verrous. Nicolas et moi le savons. On veut donc diffuser l'idée que même avec une détention difficile, même avec cette éti-

quette d'ancien détenu, il est possible de reconstruire sa vie. Ce n'est pas toujours évident, mais il y a moyen de retrouver une vie normale.

N.H. : Les détenus ont tendance à se plaindre de leurs conditions de détention. On a l'avantage de pouvoir balayer facilement toutes ces protestations parce que la pire des taules belges ou françaises reste confortable par rapport à ce que nous avons vécu.

Comment réagissent les détenus que vous rencontrez ?

M.B. : C'est difficile à évaluer, surtout que tous les prisonniers ne s'épanchent pas sur ce qu'ils ont pensé. Maintenant, beaucoup avouent que notre discours leur a apporté beaucoup et leur a permis de réfléchir. « Ça nous a ému, on n'en sort pas indemne », disent-ils. On n'est pas ignoré. Mais après, l'effet concret est pratiquement impossible à définir. Chacun est différent et en retire ce qu'il en veut.

N.H. : On vient planter des graines. La conséquence de nos interventions, c'est sans doute après un peu de réflexion qu'elle se fera sentir. On contribue à un processus long de cogitation du → → détenu sur son propre parcours, sur les fautes qu'il a pu commettre et sur la manière dont il se projette dans l'avenir. Cela dit, à court terme, on sent une différence de réactions en fonction des prisons. Certaines fonctionnent uniquement dans une logique répressive et sécuritaire, le cadre est donc défavorable à l'engagement d'une réflexion personnelle et d'une remise en cause des détenus. Dans d'autres établissements, l'attention du personnel est orientée vers

ce travail. La réceptivité est du coup bien plus importante.

Vous devez cependant rencontrer un bon nombre d'obstacles et de résistances pour vous exprimer...

M.B. : Il faut dire qu'on parle de nos expériences d'anciens détenus avec d'autres prisonniers, d'où la réticence à nous faire témoigner. Encore plus pour moi qui ai été enfermé à Guantánamo. Je suis vu comme ex-djihadiste et, par prolongement, comme potentiel toujours djihadiste. Beaucoup se demandent encore s'ils peuvent me faire confiance, ce qui explique pas mal de refus.

N.H. : Les hautes sphères sont tétanisées par les injonctions politiques et la pression de l'opinion. On sent que les meilleures initiatives viennent bien souvent d'en bas, au niveau du personnel de

« Un bouquin sur le terrorisme paraît toutes les six heures dans le monde depuis le 11-Septembre »

terrain qui invente ses propres outils et prend des risques pour faire avancer les choses.

M.B. : Le grand paradoxe, c'est qu'on ne peut pas parler de la prison si on n'y est pas passé. Guantánamo fait ma légitimité pour parler de la déradicalisation

et de la prison, mais c'est aussi ce qu'on me reproche. La difficulté pour les gens est donc d'interpréter mon parcours comme étant une partie du problème ou une partie de la solution.

N.H. : Ce n'est pas en envoyant des bons petits Blancs bien propres sur eux auprès de profils fracassés qui sont dans une logique identitaire qu'on arrivera à les désengager au moins de la violence. Il faut qu'on ait une certaine prise tout en entrant dans un niveau d'empathie. D'une certaine façon, j'ai la Syrie en commun avec ces gens-là : moi aussi je suis parti là-bas parce que je pensais que j'avais une bataille noble – celle de l'information – à y livrer. C'est ce qui m'assure une bienveillance.

Comment réagit l'opinion publique quand vous lui parlez de votre méthode qui tranche totalement avec ce qu'elle entend tous les jours dans les médias ?

N.H. : Un bouquin sur le terrorisme paraît toutes les six heures dans le monde depuis le 11-Septembre. Malgré tout, quand on échange sur des points basiques du phénomène comme la définition du terrorisme et de la radicalisation, on se rend compte qu'il y a une masse de clichés et une méconnaissance du phénomène. C'est beaucoup plus facile de se dire que notre ennemi est fou plutôt que de se dire qu'il est raisonné, rationnel et a un projet politique établi et construit depuis des décennies. Pourtant, c'est le cas. Etre radicalisé est quelque chose de relatif : on est radical par rapport à une norme. Les discours de haine – surtout s'ils mènent à la violence – sont bien entendu

inexcusables, injustifiables et doivent être combattus. Cela dit, il y a des discours de contestation très radicaux qui sont légitimes. Des rebelles, il y en a eu de tout temps dans toutes les sociétés. La rébellion ne doit pas être combattue en tant que telle, elle fait partie du fonctionnement normal d'une société. Il est donc essentiel de segmenter les problèmes politiques, de cohésion sociale et de sécurité. Le terrorisme est un problème de sécurité.

Une de vos luttes principales est-elle celle que vous menez contre les clichés ?

N.H. : L'un des clichés les plus tenaces à l'égard de la radicalisation est de considérer qu'il y a un lien entre communautarisme et radicalisation. Or, quand on regarde les faits, on se rend compte que les personnes qui se radicalisent sont

celles qui n'ont trouvé aucune communauté et qui n'étaient pas non plus intégrées dans la société. Les terroristes et nous, on partage les mêmes valeurs, on n'est juste pas d'accord sur les outils. Parce que tout le monde a envie de fraternité, de justice, de se sentir bien... Pour les travailleurs sociaux en détention qui côtoient des radicalisés, il faut d'ailleurs une approche très différente de celle à laquelle ils sont habitués avec les autres détenus. Si on parle de justice à un radicalisé, il répondra : « Je sais très bien ce que c'est et je l'applique beaucoup mieux que toi ! » Sauf que ce n'est pas la même justice, on a bien compris. C'est vraiment essentiel d'intégrer les représentations des personnes avec lesquelles on travaille, même si c'est pour les démonter et les ramener à des positions plus représentatives de la réalité. Les clichés nous empêchent de comprendre la complexité des situations. ♦